

TU PEUX Savoir

Pôle 9 Ouest EPFCL

LACAN : POURQUOI L'ÉCOLE ET QU'ELLE ÉCOLE* ?

Auteur : François Boisdon

Date de parution : 28 mars 2018

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/lacan-pourquoi-lecole-et-quelle-ecole/>

Référence :

François Boisdon, Lacan : pourquoi L'École et qu'elle École* ?, in *Revue Tupeuxsavoir* [en ligne], publié le 28 mars 2018. Consulté le 11 février 2026 sur [https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/lacan-pourquoilecole-et-quelle-ecole/](https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/lacan-pourquoi-lecole-et-quelle-ecole/)

Distribution électronique pour tupeuxsavoir.fr. Tous droits réservés pour tous pays. Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur , de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent article, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.



Lacan : pourquoi L'École et qu'elle École* ?

Je pars de quelques éléments relevés dans le séminaire 79/80 Dissolution^[1], où il s'agit de textes courts qu'il faudrait travailler à la loupe car ils sont très compacts et avec une forme et politique de diffusion également à étudier (certaines pièces ayant été par exemple directement publiées dans la presse à certains moments). À partir de cela, je commence à réfléchir à quoi semble répondre pour Lacan le dispositif École, à ce moment là, sachant que deux s'y intriquent, le cartel et la passe. Se pose aussi, la question du statut de l'association la Cause freudienne qu'il va fonder avant même la dissolution juridique et qu'il présente comme « Champ », différencié de l'École mais en reprenant certaines caractéristiques (11/03/80). Dans quelle mesure le séminaire Dissolution reprend ou remanie le dispositif École ?

Lacan décide donc début 80 de dissoudre l'Association qui donne statut juridique à l'École fondée en 64 et alors qu'il avait déjà participé avant cela à la fondation de la SPP en 1953. Petits rappels: un des enjeu de 64 est la remise en cause de « son enseignement » qui fait que certains vont décider à continuer à être ses élèves (terme qui serait à travailler, comme celui de formation). On pourrait dire en résumant - trop rapidement au regard de la richesse de l'acte de fondation - qu'en 64, Lacan crée son École pour poursuivre son enseignement que l'IPA à voulu contrer au travers la remise en cause de sa fonction de didacticien. Son enseignement, qui se veut un travail de lecture de Freud - relire à ce propos la page 404 des Écrits, où Lacan y situe la fonction de formation - et d'élaboration de ce qu'est la psychanalyse, pour en rétablir le tranchant avec l'idée qu'il y a une

formation de l'analyste que pourrait garantir l'École, pour ceux qui s'en réclament. Il crée alors : un « organisme où doit s'accomplir un travail » et met au premier plan déjà, le cartel, « pour l'exécution » dudit. Notons au passage que le terme « organisme » peut éventuellement renvoyer à la dimension vivante de la chose. C'est d'ailleurs une impression – la très grande vitalité de Lacan – qu'on peut avoir en relisant un certain nombre de textes après 64, notamment la proposition pour la passe de 67 et ses suites qui reconnaissent la question des finalités de la psychanalyse et de l'acte analytique par la logification. C'est donc envisager L'École non pas comme institution établie et à préserver mais comme dispositif, c'est à dire comme moyen.

Arrivé en 80, il est notable qu'il se pose toujours la question de comment la pratique opère, le truc analytique, qu'il veut maintenir l'accès à Freud qu'il a ouvert et qu'il en vient à penser (en 78) que l'analyse est peut-être intransmissible même s'il a quand même proposé quelques mathèmes dont l'objet a. Il reparle d'ailleurs dans sa lettre de dissolution, de son « obstination dans sa voie des mathèmes – qui n'empêche rien, mais témoigne de ce qu'il faudrait pour l'analyste, le mettre au pas de sa fonction ». La voie borroméenne est d'ailleurs une voie mathématique. Sa position est donc toujours celle d'un chercheur inventeur qui, à l'appui de la logique et de la mathématique borroméenne, poursuit cette question de la place et fonction du langage et du champ de la jouissance. L'École est donc le dispositif qui doit permettre ce travail.

Quand il veut dissoudre l'association qui donne statut juridique à l'EFP et qu'il fonde l'association « la Cause freudienne », il maintient sa visée quant à son enseignement: le maintenir à son niveau et « préserver ce qu'il est capable de donner à ceux qui se mettent dans son sillage » (15/04/80). (Rappelons qu'à cette époque son enseignement est à plein dans son moment borroméen et donc d'un abord extrêmement ardu.)

Je souligne ce terme « son enseignement » car c'est, me semble-t-il, l'axe invoqué par Lacan dans sa lettre de dissolution du 5 janvier 1980 et à d'autres moments de ce séminaire pour justifier de son choix, aux delà de toutes les péripéties institutionnelles. On pourrait dire que sa position est de défendre mordicus jusqu'au bout « son enseignement « où tout est pesé » et qui poursuit ce qu'il appelle en juin 80 à Caracas un débat qu'il soutient avec Freud dans ce travail de lecteur auquel il s'est consacré.

« Son enseignement » qu'il appelle aussi à ce moment-là, « séminaire perpétuel »

(10/06/80), c'est justement dans et avec la question même que pose le langage qu'il se tient : « Non pas simplement de parler de la parole, mais de parler dans le fil de la parole^[2] » sous l'égide de cette autre formule qu'il reprendra souvent : Moi la vérité je parle. Il a d'ailleurs pu dire au sujet des écrits qu'« ils n'ont jamais été faits pour remplacer [son] enseignement^[3] ». Et il les a aussi plus tard appelé : rebut, petit rochers, fleurs japonaises, points de repères, îlots et « lettres ouvertes où [il fait] sans doutes question à chaque fois d'un pan de son enseignement^[4] ».

En 1980, il dissout donc son Ecole qu'il qualifie d'« archie-finie », « ma pseudo-Ecole » (Caracas juillet 80) pour fonder la Cause freudienne. Pas l'École de la Cause freudienne mais d'abord ce qu'il appelle « la Cause freudienne ». Il est manifeste qu'il s'interroge sur son échec autour de plusieurs points que je liste :

- Questionnements sur la passe (qu'il avait déjà formulé en 78 « c'est un échec cette passe »,) ; le 15 janvier 80 « Je n'attends rien des personnes et quelque chose du fonctionnement. Donc, il faut bien que j'innove, puisque cette Ecole, je l'ai louée, d'avoir échoué à produire des Analystes d'icelle (A.E) qui soient à la hauteur. » Lacan renvoyant alors, (18/03/80), pour éclairer cette formule, à la lecture de ce qu'il a proposé dans sa proposition de 67 et à cette formule équivoque : « qu'on l'ouvre ».
- Problèmes de l'effet de groupe, de ce qu'il appelle « la colle », comme contraire au dispositif École. Cf par exemple ce qu'il dit le 5/01/80 : « institution, effet de groupe consolidé, aux dépens de l'effet de discours attendu de l'expérience, quand elle est freudienne. On sait ce qu'il en a coûté, que Freud ait permis que le groupe psychanalytique l'emporte sur le discours, devienne Église. » Et le 15/03/80 : « L'effet de groupe est contraire à l'effet de sujet, lequel ne vaut pour nous que par la désubjectivation nécessaire à l'analyste. Le groupe se définit d'être une unité synchrone dont les éléments sont les individus. Mais un sujet n'est pas un individu. [...] Le groupe est impossible – impossible à dissoudre. Aussi n'y songé-je pas. Mais l'école n'est plus ce qui convient pour abriter cet impossible. »
- Problème corrélé à l'effet de groupe: l'idéal de l'infaillible 5/07/80 : « La réaction de masse du groupe, Freud l'avait prédite : c'est de trouver refuge dans un idéal, l'idéal de l'infaillible. L'idéal une fois installé, tout est bien, on échange des courbettes. »
- Tamponnage de la virulence des signifiants de Lacan : 15/03/80 au PLM St jacques : « Il faut dire que je n'ai pas à me plaindre de cette école pour ce qui est de la mise en circulation de mes signifiants. Mais cette circulation a des

effets, d'ailleurs purement statistiques, qui en tamponnent la virulence. La virulence, sans doute est-ce là ce dont j'appète pour relancer l'expérience qui ne peut plus être celle de l'école. » (le terme virulence qui renvoie à la propagation d'un virus, peut-être entendu comme « violente énergie », mais on peut aussi se rappeler les mots de Freud arrivant aux Etats unis que Lacan dit tenir de Jung : il ne savent pas que nous leur amenons la peste).

Il y a donc le démarrage de l'association « la Cause freudienne » (21/02/80), avant même que la dissolution de l'EFP soit actée par un vote en septembre 80. Je cite les statuts : « Cette association a pour objet la psychanalyse, et pour but d'en restaurer la vérité, d'en transmettre le savoir, de l'offrir au contrôle et au débat scientifique, de fonder en raison la qualification du psychanalyste. Elle oriente ceux qui veulent, dans le champ ouvert par Freud, poursuivre avec Lacan. » (On voit que la question de la transmission revient).

Avec, comme premier acte (11/03/80) : la restauration de l'organe de base repris de la fondation de L'École soit le cartel dont expérience faite il affine la formalisation et qu'il propose d'ailleurs d'abord aux non membres de l'EFP en attendant que les autres soient « d'écolé[s] » (11/03/80). Cette Cause freudienne n'est « pas École mais champ - où chacun aura carrière de démontrer ce qu'il fait du savoir que l'expérience [du cartel dont il a parlé plus haut ?] dépose. » Il propose donc du nouveau qu'il a (le 15/03/80) « appelé la Cause freudienne, à entendre de ce que j'ai dit de sa fonction, comme étant de sa nature non seulement méconnue, mais cause de ce qui cloche. Ça cloche dans le groupe analytique, précisément de ce qu'il ne puisse pas être synchrone, mais symptôme. Mais ça ne cloche pas dans l'écrit où je serre la question. Le groupe est impossible - impossible à dissoudre. Aussi n'y songé-je pas. Mais l'école n'est plus ce qui convient pour abriter cet impossible [du groupe]. Ce que je vais faire de nouveau, c'est toujours la même chose, bien entendu, mais autrement. »

Son idée, qu'il précise la séance suivante le 18/03/80, c'est que la Cause freudienne échappe à l'effet de groupe, et ce qu'il appelle la colle en misant sur le temporaire, le tourbillon avec une économie de moyens : une adresse, un courrier qui fait savoir ce qui se propose comme travail, un congrès ou mieux un forum où ça s'échange et la publication inévitable à l'archive. Il ne met aucun responsable en selle, comptant sur le tourbillon et « les ressources de doctrine accumulées dans son enseignement. »

On peut se demander si Lacan ne s'interroge pas alors sur le dispositif École. Il dit

par exemple le 15/01/80 : « point ne me hâte de refaire école » mais le mot est mis sans majuscule renvoyant peut-être plus au fait de ne pas pouvoir être pris comme modèle et avoir des disciples ou des imitateurs ? Il y a aussi ce passage que j'ai cité plus haut : « Le groupe est impossible – impossible à dissoudre. Aussi n'y songé-je pas. Mais l'école [où il faudrait vérifier s'il y a dans le texte tel que publié dans le Matin de Paris é ou É...] n'est plus ce qui convient pour abriter cet impossible. » Parle-t-il de l'EFP ou du dispositif École en tant que tel ?

Cependant, vient ensuite des dissensions et problèmes au sein de l'association de la Cause freudienne et arrive l'expression « la Cause aura son École » dans un courrier signé de Lacan le 23/10/80 suivi par deux courriers à en tête de L'École de la Cause freudienne – le 26/01/81 et le 11/03/81 dont l'authenticité de la signature à été questionnée – où il est écrit que « l'obscénité à eu raison de la Cause » et où il évoque « l'École de ses élèves » qu'il dit avoir « adoptée » pour sienne.

L'École de 64 et de 81 sont-elles différentes ? Elles vont en tout cas l'être de par l'arrêt de l'enseignement en action du séminaire de Lacan pour un pari qu'il semble proposer (11/03/81) : L'École qu'il écrit avoir adopté pour sienne, où s'éprouverait « le noyau dont il se peut que son enseignement subsiste ».

Il y a donc l'École voulue par Lacan et affine à « son enseignement » c'est à dire à son séminaire. On peut alors se demander alors qu'elle peut-être une École de psychanalyse une fois que « son enseignement », « le séminaire perpétuel », à sous un certain angle changé de statut bien que l'on puisse dire que par son style (« si circonlocutoire à faire barrage à ce que [le lecteur] s'en serve à bouche-que-veux-tu^[5] », allant jusqu'à « la pointe de l'inintelligible^[6] » de son texte sur Joyce, il ait, éventuellement – et où se situe un enjeu politique décisif de ce qui rend cette éventualité effective ? – rendu possible l'exigence d'une lecture « infinie » (au sens de ce qu'il a pu lui-même rapproché de celle à l'œuvre dans la tradition juive notamment dans Radiophonie^[7]) et où se mesure la place faite au réel. (Reste que les différents écrits de Lacan, textes rédigés de sa main et séminaires transcrits, demande une réflexion épistémologique sur leur statut différencié).

Outre toutes les péripéties institutionnelles et celles qui sont intervenues après la mort de Lacan dans l'Ecole de la cause freudienne notamment, on voit qu'on peut cependant tirer de ce séminaire Dissolution un certain nombres de paramètres pour orienter et questionner le principe d'une École de psychanalyse se situant dans le sillage de l'enseignement de Lacan : Le « son enseignement » (revendiqué comme tel par Lacan), le travail, le tourbillon, le cartel, l'AE à la hauteur, la mise en

question de la place/fonction de l'idéal de l'infaillible, le nouveau, le « lire » et le « relire »^[8], l'écrit de Lacan, le prolongement et cette formule « l'effet de discours attendu de l'expérience » (5/01/80). Il serait aussi intéressant de retravailler précisément, outre la question de l'enseignement au regard notamment de ce « son enseignement », celles : de la transmission, de la formation et de la notion d'« élève de Lacan ».

* La « faute » d'orthographe du titre, lue par Alexandre Faure, se transforma en *felix culpa* qui dévoila le vieux verbe « écoler ». Attendre d'une École qu'elle école en étant dupe d'un amu(is)sement de la langue, c'est pile-poil pour illustrer un work in progress collectif. Alexandre nous signala également cette citation de Barthes : » Cette chance verbale, d'où va tomber le fruit mûr d'une signification suppose donc un temps poétique qui n'est plus celui d'une « fabrication », mais celui d'une aventure possible, la rencontre d'un signe et d'une intention » (in Barthes R., *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Editions du seuil, 1953, p.64)

[1] Le séminaire Dissolution et les interventions parallèles orales ou écrites de Lacan n'ayant pas été publiées en un seul ouvrage et les numéros d'Ornicar ou autres supports y ayant servi n'étant pas facilement accessibles, nous avons pris le parti de donner les dates des citations, faciles à retrouver et à relire (ce que nous proposons instamment au lecteur de ce texte pour continuer le work in progress) , dans ces textes courts et notamment disponibles sur les sites de Patrick Valas ou Pas-tout Lacan . Les différents statuts, de l'association « la Cause freudienne » et de l'École de la Cause Freudienne sont par exemple reproduits dans le livre de Claude Dorgeuille, la seconde mort de Jacques Lacan, Histoire d'une crise octobre 1980-juin 1981, publiés aux éditions Actualité Freudienne, ainsi que dans la revue de l'École de la Cause freudienne, Travaux, n°20, février 1992.

[2] LACAN J., *Le séminaire Livre V, les formations de l'inconscient*, 1957-1958, Paris, Seuil, 1998, p.30.

[3] Discours de Jacques Lacan à l'université de Milan le 12 mai 1972, paru dans l'ouvrage bilingue : *Lacan in Italia 1953-1978*, La Salamandra, 1978, p.32-55.

[4] LACAN, J., » Lituraterre « , in *Autres écrits*, Paris, Seuil, avril 2001, p.12.

[5] LACAN, J., » Radiophonie « , in *Autres écrits*, Paris, Seuil, avril 2001, p.419.

[6] LACAN, J., » Joyce le Symptôme « , in *Autres écrits*, Paris, Seuil, avril 2001, p.570.

[7] LACAN, J., » Radiophonie « , in *Autres écrits*, Paris, Seuil, avril 2001, p.428.

[8] LACAN, J., » Postface au séminaire XI « , in *Autres écrits*, Paris, Seuil, avril 2001,

p.503-507.

Partagez cet article 

Facebook 

Google 

Twitter 

Linkedin 

Print 